


La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

|              |                 |    |
|--------------|-----------------|----|
| 5.00 crédits | 30.0 h + 60.0 h | Q1 |
|--------------|-----------------|----|

|   |   |
|---|---|
| Enseignants                                 | Lafontaine Jean-Marc ;Lepage Thierry ;Vanderputten Caroline (coordinateur(trice)) ;   |
| Langue d'enseignement                       | Français  |
| Lieu du cours                               | Louvain-la-Neuve  |
| Thèmes abordés                              | Traduction et/ou post-édition de textes généraux, semi-spécialisés ou spécialisés, notamment dans les domaines économique, juridique, technique et/ou scientifique.   |
| Acquis d'apprentissage                      | <p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p><b><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></b></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• analyser un document source, recenser les difficultés textuelles et cognitives potentielles et évaluer les stratégies et ressources nécessaires pour une reformulation adéquate qui réponde aux besoins communicationnels (1 – Traduction)#;</li> <li>• traduire des contenus généraux et spécialisés dans un ou plusieurs domaines à partir d'une ou de plusieurs langues sources vers leur(s) langue(s) cible(s), en produisant une traduction adaptée à sa finalité (6 – Traduction)#;</li> <li>• traduire différents types de contenus sur et pour différents types de supports et de publics cibles, en utilisant les outils et techniques appropriés (7 – Traduction)#;</li> <li>• utiliser les applications informatiques les plus pertinentes, y compris l'éventail complet des logiciels bureautiques, et s'adapter rapidement aux nouveaux outils et ressources informatiques après avoir évalué de manière critique leur pertinence et l'incidence du changement sur leurs pratiques de travail (15 – Technologies)#;</li> <li>• comprendre les bases des systèmes de traduction automatique et leur incidence sur le processus de traduction, et intégrer la traduction automatique dans un flux de travail de traduction, le cas échéant (18 – Technologies).</li> </ul> <p><b><u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u></b></p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e est capable de#:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• procéder avec esprit critique et rigueur à une recherche documentaire et terminologique adaptée au texte abordé#;</li> <li>• structurer et exploiter les résultats de la recherche documentaire et terminologique#;</li> <li>• traduire ou post-éditer en français un texte général, semi-spécialisé ou spécialisé rédigé en anglais en respectant les consignes de traduction.</li> </ul> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Au cours du quadrimestre : évaluation formative du travail de l'étudiant-e.</p> <p>Evaluation certificative:</p> <p>Sessions de janvier et d'août/septembre : examen écrit</p> <p>Pour l'évaluation certificative, l'étudiant-e présentera un examen écrit par volet (économique, juridique, scientifique et/ou technique) en rapport avec la ou les thématiques abordée(s) durant le quadrimestre.</p> <p>La note finale sera constituée de trois parties intégrées et d'égale importance. La réussite d'au moins deux de ces trois parties est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une note d'échec pour deux parties entraîne une note d'échec pour la totalité de l'UE. Si la note finale est inférieure à 10/20, seule(s) la ou les partie(s) en échec durant la session de janvier sera ou seront représentée(s) lors de la session d'août/septembre. En cas d'<b>absence injustifiée</b> à l'une des parties, les trois parties de l'UE doivent être représentées durant la session d'août/septembre. Si l'UE n'est pas validée au terme d'une année, les trois parties devront être présentées l'année suivante.</p> <p>Volet scientifique : Le recours à un logiciel de traduction automatique de même que le recours aux IA génératives sont interdits.</p> <p>Volet économique: Le recours à un logiciel de traduction automatique de même que le recours aux IA génératives sont interdits.</p>  |

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <p>Méthodes d'enseignement</p>      | <p>Cours magistraux et séances d'exercices.</p> <p>(a) Atelier juridique. Présentation des thèmes abordés. Exercices de traduction de textes et documents juridiques avec corrections formatives. Travaux individuels et/ou en groupe.</p> <p>(b) Atelier économique. Présentation des thèmes abordés. Lecture de documents préalables liés au contenu du cours. Exercices de recherche documentaire, terminologique et phraséologique, exercices de traduction de textes et documents économiques avec corrections formatives. Travaux individuels et/ou en groupe.</p> <p>(c) Atelier scientifique et technique. Enseignement par la pratique et par l'exemple. Apprentissage de la gestion et de la traduction de textes offrant des contenus scientifiques, niveaux de difficulté, tailles et qualités linguistiques et rédactionnelles variables.</p>  |
| <p>Contenu</p>                      | <p>Traduction de textes traitant de thèmes spéciaux dans les domaines juridique, économique, scientifique et technique.</p> <p>(a) Atelier juridique. Organisation judiciaire belge, droit civil, droit des contrats, etc.</p> <p>(b) Atelier économique. Thèmes d'actualité : prospérité, austérité, monnaies citoyennes, croissance verte, décroissance, etc.</p> <p>(c) Atelier scientifique et technique. Traduction de textes scientifiques en situation professionnelle, présentation du sujet, explications et commentaires techniques, recherches documentaires et terminologiques. Production d'une traduction présentant un contenu utile pour un professionnel spécialisé.</p> <p>Le recours à un logiciel de traduction automatique est interdit dans tout exercice ou épreuve de traduction. Les logiciels de ce type ne peuvent être utilisés que comme point de départ d'un exercice de post-édition prévu par l'enseignant.</p> |
| <p>Ressources en ligne</p>          | <p>Ressources déposées sur les sites des différents ateliers sur Moodle.</p>  |
| <p>Bibliographie</p>                | <p>(a) Legal translation workshop:<br/>HOUBERT, F., Guide pratique de la Traduction juridique anglais/français, Maison du dictionnaire, 2005.<br/>Other references linked to the topics dealt with in the course.</p> <p>(b) Economic translation workshop:<br/>CLERC, D., <i>Déchiffrer l'économie</i>, 18e Éd., Paris, La Découverte, 2014.<br/><i>The Economist Dictionary of Business</i>, Edited by G. BANNOCK, London, Economist Books, 2003.<br/>Other references linked to the topics dealt with in the course.</p> <p>(c) Scientific and technical translation workshop: bibliography linked to the topics dealt with in the course.</p>   |
| <p>Autres infos</p>                 | <p>/</p>  |
| <p>Faculté ou entité en charge:</p> | <p>LSTI</p>   |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |        |         |           |   |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle  | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en traduction   | TRAD2M | 5       |           |  |